

MEXIQUE



Voyage à l'occasion de l'éclipse solaire totale
accompagné par Claude Nicollier

du jeudi 28 mars au jeudi 11 avril 2024

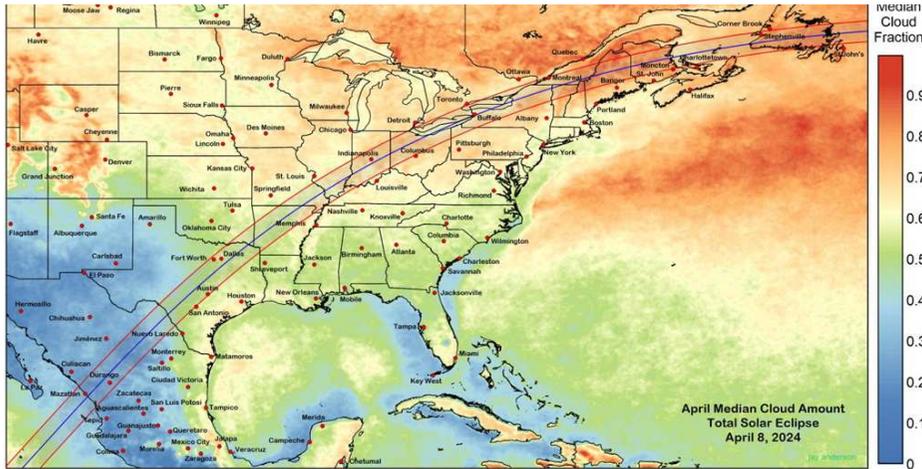


AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION

Le 8 avril 2024 marquera la 15^{ème} éclipse solaire du 21^{ème} : celle-ci sera visible dans sa totalité dans une bande étroite en Amérique du Nord, commençant sur la côte du Pacifique, puis passant dans une direction nord-est à travers le Mexique, les États-Unis et le Canada, avant de se terminer dans l'océan Atlantique.



Nous vous invitons à participer à ce spectacle unique, en compagnie de l'astronome suisse Claude Nicollier, au Mexique, un pays des plus beaux et des plus passionnants pays d'Amérique Latine.

Voyager au Mexique, c'est aller à la rencontre de populations diverses, métisses ou indiennes. Vous pourrez goûter à la vie quotidienne des gens, à la beauté de villes coloniales, à la sérénité de sites archéologiques, et à la splendeur de paysages sans cesse changeants.

Ce voyage vous fera découvrir les belles villes coloniales des états centraux du Mexique, moins connues que celles de la péninsule du Yucatan et pourtant tout aussi belles et intéressantes (voire plus) que ce soit au niveau historique ou architectural. Il fera aussi la part belle à la ville de Mexico, au site Aztèque de Teotihuacan, aux rencontres avec des artisans et musiciens locaux et à la riche gastronomie mexicaine.

VOTRE VOYAGE EN QUELQUES MOTS

Points forts du voyage

- Le spectacle unique d'une éclipse solaire totale
- L'accompagnement durant le voyage par M. Claude Nicollier, qui vous parlera des expériences qu'il a vécues lors de ses quatre missions dans l'espace
- Deux conférences présentées par Claude Nicollier sur les éclipses solaires et l'astronomie
- Un rythme de voyage idéal : visites de belles villes coloniales, découvertes culturelles, rencontres avec des artisans, balades dans des sites naturels et moments de détente
- Un voyage durant les fêtes de Pâques, avec ses célébrations religieuses et processions
- La rencontre avec le quotidien des Mexicains
- Des hébergements de luxe et de charme, soigneusement sélectionnés
- La découverte de la riche et délicieuse gastronomie mexicaine
- L'accompagnement par un guide mexicain francophone
- L'accompagnement par un tour leader du Tigre Vanillé au départ de Genève

Taille du groupe

Petit groupe entre 8 participants et 16 participants

Pour assurer une découverte optimale aux voyageurs, nous limitons volontairement la taille du groupe.

VOTRE ACCOMPAGNATEUR CLAUDE NICOLLIER

Claude Nicollier est le premier et unique astronaute suisse à ce jour.

Astronome, astrophysicien et astronaute de l'Agence Spatiale Européenne (ESA), Claude Nicollier a effectué 4 missions spatiales à bord de 4 navettes différentes entre 1992 et 1999.

Il est actuellement professeur à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) où il donne un cours sur l'ingénierie spatiale.

Désireux de transmettre ses passions, il fera lors de ce voyage des présentations sur différents thèmes liés à l'espace, aux galaxies et aux systèmes extra-solaires. Il aura l'occasion de parler de ses quatre missions dans l'espace et de son expérience unique de travaux de réparation du télescope spatial « Hubble ».



VOTRE GUIDE LOCAL

Forte de presque 40 ans d'expérience de guide à travers tout le Mexique, Anilú adore transmettre son savoir, rencontrer et échanger. Parlant français, anglais et espagnol, elle a suivi de nombreuses formations qui sont la promesse de prestation de grande qualité :

- Guide du patrimoine culturel certifiée par le ministère mexicain du tourisme
- Diplôme universitaire de guide et interprète de tourisme (Académie de Versailles, Paris)
- Licence en histoire de l'art et de l'archéologie (université de la Sorbonne, Paris)



CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement *	Repas
1	jeudi 28.03.24	Genève – Madrid - Mexico City	vols	Zocalo Central	D
2	vendredi 29.03.24	Mexico City : Teotihuacan		Zocalo Central	BLD
3	samedi 30.03.24	Mexico		Zocalo Central	BLD
4	dimanche 31.03.24	Mexico - Morelia		Hôtel de la Soledad	BLD
5	lundi 01.04.24	Morelia : Patzcuaro - Tzintzuntzan		Hôtel de la Soledad	BL
6	mardi 02.04.24	Morelia - Guanajuato		Edelmira Hotel Boutique	BLD
7	mercredi 03.04.24	Guanajuato		Edelmira Hotel Boutique	BL
8	jeudi 04.04.24	Guanajuato - San Miguel de Allende		Matilda	BLD
9	vendredi 05.04.24	San Miguel de Allende - Queretaro		Doña Urraca	BLD
10	samedi 06.04.24	Queretaro		Doña Urraca	BL
11	dimanche 07.04.24	Queretaro - Mexico City - Mazatlan	vol	City Express Plus Mazatlan	BLD
12	lundi 08.04.24	Mazatlan : éclipse		City Express Plus Mazatlan	BLD
13	mardi 09.04.24	Mazatlan - Mexico	vol	Zocalo Central	BLD
14	mercredi 10.04.24	Mexico - Madrid	vol	Nuit dans l'avion	BL
15	jeudi 11.04.24	Madrid - Genève	vol		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

* ou similaire

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : jeudi 28 mars 2024 Genève - Madrid - Mexico City

Décollage en matinée de votre vol à destination du Mexique via Madrid. Arrivée en fin d'après-midi, accueil par votre guide et transfert à votre hôtel.

Idéalement situé en plein centre-ville, l'hôtel Zocalo Central se trouve juste à côté de la cathédrale nationale, où le palais de Moctezuma se dressait autrefois.

Installé dans un bâtiment datant des années 1890, il propose des chambres et suites aménagées avec goût et dotées d'une décoration moderne.



Vous pourrez déguster un verre sur le toit-terrasse du restaurant avec la vue sur l'animation du Zocalo.



Nuit à l'hôtel Zocalo Central.

Jour 2 : vendredi 29 mars 2024 Mexico City : Teotihuacan

Visite aujourd'hui du site archéologique de Teotihuacan, comprenant certaines des plus grandes pyramides mésoaméricaines jamais construites. Découverte de la pyramide du Soleil, monument massif d'une hauteur de 70 mètres, de la pyramide de la Lune, plus petite mais aussi étrange, de l'avenue des Morts, du temple de Quezalcoatl richement sculpté, ainsi que du palais des Papillons. Cette cité évolua d'un village à un état théocratique, puis à un état militaire.



Au retour de Teotihuacan, visite de la basilique de Guadalupe, datant du 17^{ème} siècle, située sur la colline de Tepeyac, au nord de la ville.



Avec plus de 20 millions de pèlerins chaque année, elle constitue le monument catholique le plus visité après la cité du Vatican. Vous y découvrirez aussi l'ancienne basilique qui s'enfonce tout doucement dans le sol. Elle abrite la reproduction de la Vierge noire qui se trouve derrière le chœur à l'intérieur de la nouvelle basilique.

Aujourd'hui étant le Vendredi Saint, vous y assisterez certainement à des célébrations ou processions de Pâques.

Nuit à l'hôtel Zocalo Central.

Jour 3 : samedi 30 mars 2024 **Mexico City**

Au cours de son histoire, Mexico a mérité plusieurs noms : «la grande Ténochtitlan » à l'époque coloniale, «la très noble, très loyale et impériale cité» à l'époque indépendante, «la ville des Palais», et à la moitié du XXème siècle elle fut baptisée par Carlos Fuentes «la région la plus transparente», avant de devenir l'immense ville de près de 20 millions d'habitants actuelle.

Visite en matinée du musée national d'anthropologie, considéré comme l'un des plus intéressants du pays. Inauguré en 1964, ce bâtiment est parfaitement intégré dans le paysage du parc.

Ce musée détient un nombre considérable d'objets archéologiques du Mexique précolombien et présente de manière vivante et didactique les groupes ethniques qui ont vécu (et vivent encore) au Mexique.



Partez ensuite pour une balade à la découverte des trésors historiques du centre de Mexico. Vous passerez devant le palais des Beaux-Arts (Bellas Artes), le palais national (abritant les fresques de Diego Rivera), la cathédrale ainsi que le Zócalo (la place centrale).

- le Zocalo est le cœur de Mexico. D'une grande harmonie architecturale, c'est l'une des plus grandes et des plus anciennes places au monde. La plus grande cathédrale du continent se dresse devant vous. Les trois nefs abritent de nombreuses chapelles ruisselantes d'or dont la «Chapelle du pardon ». Cette bâtisse se trouve à l'endroit exact où s'élevait le grand temple des Aztèques.



- le temple Mayor (extérieur uniquement), vestige de l'ancienne capitale aztèque de Tenochtitlan... un temple précolombien au milieu d'une jungle urbaine, surprenant !

- le palais national, siège de la présidence, s'élève à l'emplacement du palais de Moctezuma, et comporte des fresques peintes par Diego Riviera, célèbre peintre muraliste mexicain.



Lors de votre parcours, vous traverserez des rues aux styles architecturaux différents, allant du préhispanique à l'Art Déco en passant par le style colonial. Vous aurez la possibilité d'entrer dans de superbes bâtiments historiques comme la casa de los Azulejos ou encore le palais de la Poste.

Nuit à l'hôtel Zocalo Central.

Jour 4 : dimanche 31 mars 2024 **Mexico - Morelia**

Départ après le petit déjeuner pour Morelia (4h30 de route), où vous arriverez en début d'après-midi.

Visite de la ville. Pour les friands de culture, la ville coloniale de Morelia (classée à l'UNESCO) offre des belles bâtisses et une culture musicale reconnue. La cathédrale baroque dominant la place centrale est considérée comme l'un des édifices religieux les plus raffinés du Mexique, et ses flèches de 60 mètres de haut sont les plus élevées du pays.

La casa de las Artesanías, située dans l'ancien couvent de San Francisco, fait honneur à la capitale de l'une des premières régions artisanales mexicaines. Il rassemble une collection d'objets élaborés par les indiens purépechas.



Installation à votre hôtel en fin de journée.

Idéalement situé à 100 mètres de la cathédrale et de la Plaza de Armas, et membre de la chaîne Small Luxury Hotels, l'élégant hôtel De La Soledad est une imposante construction du XVIIe siècle et le plus ancien hôtel de Morelia.



À l'intérieur, les éléments d'origine fusionnent avec le confort moderne pour créer une atmosphère accueillante. Un éclairage chaleureux, un mobilier coloré et des œuvres d'art originales ajoutent un charme ludique aux chambres et suites.



Le bar-restaurant de l'hôtel est situé dans la belle cour, avec des tables dressées sous les voûtes en pierre, où vous pourrez déguster une cuisine mexicaine traditionnelle. Vous trouverez également un joli coin salon dans la cour, entouré de plantes tropicales.



Nuit à l'hôtel De La Soledad.

Jour 5 : lundi 1 avril 2024 **Morelia : Patzcuaro - Tzintzuntzan**

Nous vous invitons aujourd'hui à visiter les villages typiques de l'État de Michoacán. Vous commencerez par Capula, le village des « catrinas », où vous découvrirez des artistes qui fabriquent ces figurines artisanales dont tables et offrandes sont ornées lors de la fête des morts.



Vous irez ensuite à Santa Fe de la Laguna, village purépecha connu pour ses poteries.

Puis vous vous rendrez dans la zone archéologique de Tzintzuntzán, petit village qui fut autrefois la capitale de l'empire précolombien Purépecha, célèbre pour son monastère et son artisanat en bois. La cité préhispanique de Tzintzuntzan était un endroit important à l'arrivée des Espagnols. La ville fut construite comme un empilement de plates-formes et de terrasses, et le peuple qui y habitait la livra aux colons pour éviter sa destruction. Cependant, la plus grande partie du site, et en particulier ses cinq pyramides arrondies appelées « yacatas », furent abattues, et l'on peut maintenant visiter leurs vestiges.



Enfin, vous irez à Patzcuaro où vous profiterez d'un concert de musique Purécha pendant le repas.

L'après-midi, temps libre pour flâner dans les rues pavées bordées de murs blancs et de toits de tuiles. Ses églises et ses monastères coloniaux vous transporteront au 16ème siècle, époque à laquelle la ville fut fondée. Le collège San Nicolas est devenu un musée d'artisanat local. La maison des onze patios est un couvent du 18ème siècle qui a été réaménagé et qui accueille aujourd'hui différentes boutiques d'artisanat.



Si la bibliothèque Gertrudis Bocanegra est ouverte, vous pourrez y admirer la peinture murale de Juan O'Gorman.



Retour à Morelia en fin de journée.

Nuit à l'hôtel De La Soledad.

Jour 6 : mardi 2 avril 2024 Morelia - Guanajuato

Continuation en matinée des visites de Morelia. Vous verrez le palais Clavijero, le palais du gouvernement, la plaza de Armas, le palais de Justice, la chapelle de San Diego, l'aqueduc, l'église et le couvent de las Rosas.



En début d'après-midi, route pour Guanajuato (3h). Installation à votre hôtel et premières découvertes de la ville.

Guanajuato est la ville idéale pour déambuler de place en place et profiter de l'ambiance jeune mais aussi traditionnelle, avec ses nombreux groupes musicaux.

Vous grimpez jusqu'au monument du Pipila pour prendre vos plus belles photos de Guanajuato avant de rentrer à votre hôtel.



Situé dans le centre historique de Guanajuato, l'Edelmira Hotel Boutique dispose d'une élégante piscine intérieure et d'un toit-terrasse offrant une vue spectaculaire sur la ville. Abritant un bar et un restaurant, cet hôtel de caractère affiche une architecture de style colonial avec des arcades et un patio central surmonté d'un dôme.



Présentant un décor moderne dans des tons turquoise et marron, les belles chambres climatisées de l'Edelmira sont dotées de parquet et de murs en pierre.



Nuit à l'hôtel boutique Edelmira.

Jour 7 : mercredi 3 avril 2024 Guanajuato

Guanajuato est considérée comme la perle des villes coloniales du Mexique. Ancienne capitale de mines d'argent, elle a su préserver son cadre romantique et une atmosphère authentique et très mexicaine. Bâtie entre des collines surplombant un fleuve et un ravin, la ville est un véritable labyrinthe de rues et d'allées serpentant à travers les collines et offrant des vues sur des maisons peintes de couleurs vives et sur de magnifiques petites places. En compagnie de votre guide, vous visiterez les sites historiques se trouvant autour des principales places de la ville.



Visite de l'allée Callejon del Beso, ruelle emblématique dont les balcons des maisons se faisant face se touchent presque. Passage par la basilique de Notre Dame de Guanajuato, la maison de Diego Rivera, les jardins de l'Union et le musée régional Alhondiga de Granaditas et d'El Pipila, deux monuments liés à la guerre d'indépendance du Mexique. Passage ensuite devant l'université de Guanajuato et découverte de son architecture controversée.



Une visite facultative vous sera proposée au célèbre musée des momies dans les catacombes de Panteón et aux mines historiques de La Valenciana, Rayas et Cata.

Nuit à l'hôtel boutique Edelmira.

Jour 8 : jeudi 4 avril 2024 **Guanajuato - Santuario de Atotonilco - San Miguel de Allende**

Route pour San Miguel de Allende (1h45) avec plusieurs visites en chemin :

Premier arrêt à La Valenciana pour découvrir l'église Churrigueresque de San Cayetano et y entrer, si elle est ouverte. Vous passerez ensuite par le village de Dolores Hidalgo, berceau de l'indépendance mexicaine.



Puis vous arriverez au Santuario de Jesús de Nazareno de Atotonilco. Ce site religieux est connu pour son église baroque spectaculaire et ses magnifiques fresques et peintures murales qui recouvrent les murs et le plafond de l'église.

Ce temple du XVIII^e siècle fût fondé par le Père Luis Felipe Neri de Alfaro en 1740 qui s'est inspiré pour sa construction du Saint-Sépulcre situé à Jérusalem. Le sanctuaire d'Atotonilco est connu pour avoir participé à l'histoire de l'indépendance du Mexique, lorsque le prêtre Miguel Hidalgo a pris une bannière avec l'image de la Vierge de Guadalupe comme drapeau de l'armée insurgée.



Arrivée à San Miguel de Allende et première visite de cette charmante petite ville toute en couleurs. Ses rues pavées sont bordées de cafés, galeries et boutiques.



Cette ville considérée comme l'une des plus belles du Mexique a été reconnue patrimoine de l'humanité en 2008 par l'UNESCO avec le Santuario de Jesús de Atotonilco. Son apparence séduisante et cosmopolite en fait l'une des destinations préférées des amoureux des arts.

Installation à votre hôtel.

Marquée par le style colonial espagnol du XVIIIème siècle, San Miguel de Allende n'en demeure pas moins une ouverture sur le présent, comme en témoigne le boutique-hôtel Matilda, qui vous plonge littéralement au cœur de l'art, qu'il soit pictural, plastique ou culinaire.



Une trentaine de chambres, un spa orienté hammam, une piscine, un restaurant et plusieurs terrasses se partagent les volumes de cette vaste demeure, qui marie habilement art et architecture locale plus traditionnelle.



Les intérieurs des suites sont griffés McAlpine, Booth & Ferrier, trio américain à la pointe de l'élégance branchée.

Couloirs, escaliers et parties communes mettent à l'honneur des peintres avant-gardistes. C'est dans ce même décors que se savourent les soins thérapeutiques du Spa ou les menus de Bernard McDonough, chef inspiré tirant le meilleur parti des serres potagères de l'hôtel et des fermes voisines. Du bio, du frais, de l'artisanal, du local et, pour finir, du grand art de vivre !



Nuit à l'hôtel Matilda.

Jour 9 : vendredi 5 avril 2024 **San Miguel de Allende - Queretaro**

Visite en matinée de San Miguel de Allende. Ses rues pavées, ses patios arborés, ses petits détails architecturaux et ses intérieurs somptueux vous séduiront à coup sûr ! Dominant le zocalo (la place centrale), l'église du 17ème siècle "Parroquia" de style gothique (l'une des seules de tout le Mexique) peut être admirée de n'importe quelle colline environnante.



Le marché concentre un échantillon de l'artisanat local fabriqué avec des métaux, du papier mâché, du verre soufflé et plus encore. Pour les adeptes d'art, nous suggérons d'entrer dans le centre culturel Ignacio Ramírez El Nigromante.

Visite l'après-midi du jardin botanique El Charco del Ingenio, une réserve écologique qui offre une belle balade d'1h30 à travers une immense variété de cactées et autres plantes locales dont la plupart poussent naturellement sur les collines escarpées. Une belle occasion pour découvrir la grande diversité des cactées du Mexique.



Route en fin de journée pour Queretaro (1h15). Installation à votre hôtel.

L'hôtel & Spa Doña Urraca occupe une ancienne maison privée traditionnelle, construite au XVIIIe siècle avec une architecture coloniale sobre. Elle a été

impeccablement restaurée et transformée en un magnifique Boutique Hôtel avec des espaces particuliers et une grande personnalité.



L'hôtel est situé dans le centre historique de la ville de Santiago de Querétaro, désignée site du patrimoine mondial par l'UNESCO, à quelques pas de la Plaza de Armas et de l'ancien couvent de La Cruz, où vous pourrez vous promener dans ses rues tranquilles, allées et ruelles profitant de la beauté architecturale de ses temples historiques, théâtres, places, bâtiments et manoirs.



Ses 24 suites sont spacieuses, élégantes et confortables, toutes encadrées par un magnifique jardin où se trouve la piscine avec jacuzzi. Elles disposent toutes de balcons ou terrasses privés avec accès au jardin et sont de conception moderne, avec des détails spécialement conçus par Pineda Covalín.

Nuit à l'hôtel & Spa Doña Urraca.

Jour 10 : samedi 6 avril 2024

Queretaro

Visite de la ville. Queretaro est située au cœur d'une région très fertile, l'un des greniers du Mexique. Visite du centre historique de la ville classé patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996 pour son architecture coloniale.

Avec ses innombrables monuments baroques civils et religieux, ses maisons seigneuriales, ses fontaines, ses églises et ses couvents, la ville constitue pour ainsi dire un coin d'Espagne transplanté au Mexique et demeure un enchantement. Vous vous rendrez sur le célèbre aqueduc pour profiter d'une vue sur la ville, puis irez voir le couvent de Santa Cruz et la place de l'indépendance.



Vous passerez aussi devant la belle église Santa Rosa de Viterbo dont vous visiterez l'intérieur, si elle est ouverte.



Après-midi libre pour flâner à votre guise.

Nuit à l'hôtel & Spa Doña Urraca.

Jour 11 : dimanche 7 avril 2024

Queretaro - Amealco - Mexico City - Mazatlan

Route pour Amealco (1h30) et visite de ce village Otomi, un groupe ethno-linguistique du Mexique central, qui cultive principalement le maïs, associé au haricot noir et au piment.

Amealco est connu pour son artisanat : Les "Muñecas Lelés". Ces poupées sont fabriquées à la main par les femmes du village. Vous pourrez participer à un atelier pour fabriquer votre poupée artisanale Otomi et l'emporter avec vous.



Transfert ensuite pour l'aéroport de Mexico City (2h30) et vol à destination de Mazatlan en milieu d'après-midi. Accueil et transfert à votre hôtel.

Situé au bord de la marina, l'hôtel City Express Plus Mazatlán est un hôtel moderne qui comprend une piscine extérieure et une salle de sport. Les chambres spacieuses et bien équipées sont décorées dans des tons neutres, avec des meubles en bois clair.



Nuit à l'hôtel City Express Plus Mazatlan.

Jour 12 : lundi 8 avril 2024

Mazatlan : éclipse

Ce 8 avril 2024 marque la 15^{ème} éclipse solaire du 21^{ème} : celle-ci sera visible dans sa totalité dans une bande étroite en Amérique du Nord, commençant sur la côte du Pacifique, puis passant dans une direction nord-est à travers le Mexique, les États-Unis et le Canada, avant de se terminer dans l'océan Atlantique.

L'éclipse commencera à 09h51 et finira à 12h32. Elle sera totale à 11h07 et sa durée sera de 4 minutes et 17 secondes.



Vous partirez vers un point stratégique pour observer l'éclipse totale. Claude Nicollier vous expliquera tout ce qu'il y a à savoir sur ce phénomène unique.

Nous vous fournirons des lunettes spécifiques prévues à cet effet surtout pendant les phases où le soleil n'est pas totalement occulté par la lune.

Visite l'après-midi de Mazatlan, avec son centre historique qui ne manque pas de charme, et en particulier son zocalo ombragé.



Vous pourrez vous rendre aussi au phare de Mazatlan et au Mirado de Cristal, avec sa passerelle en verre qui offre une belle vue sur l'océan et la ville.

En soirée, balade le long du Malecon (promenade) avec le coucher de soleil sur l'océan Pacifique.



Nuit à l'hôtel City Express Plus Mazatlan.

Jour 13 : mardi 9 avril 2024 Mazatlan - Mexico

Matinée libre pour profiter de la plage ou explorer la ville à votre guise.



Transfert dans l'après-midi à l'aéroport de Mazatlan et vol de retour sur Mexico City. Accueil et transfert à votre hôtel.

Nuit à l'hôtel Zocalo Central.

Jour 14 : mercredi 10 avril 2024 Mexico - Madrid

Découverte en matinée des jardins flottants de Xochimilco, célèbres dans le monde entier, et qui constituent les restes des aménagements des îles artificielles (chinampas) que les Aztèques avaient effectués sur le lac Texcoco.



L'après-midi, visite du petit village bohème de Coyoacán qui est encore le fief de beaucoup d'artistes et l'un des quartiers les plus charmants de la capitale, avec ses ruelles colorées, ses petites places, son atmosphère bohème et ses belles maisons. Il ne s'agit pas seulement d'un quartier traditionnel d'une grande importance historique, mais c'est aussi l'un des plus populaires.

Vous visiterez la Casa Azul, maison de Frida Kahlo où l'empreinte de l'artiste peintre mexicaine est encore palpable.



Alternativement, vous pourrez choisir de visiter le musée Anahuacalli, également situé à Coyoacan, avec une collection d'art préhispanique de Diego Riviera et Frida Kahlo, ainsi que la cité universitaire et son observatoire d'astronomie.

Transfert en fin de journée à l'aéroport de Mexico et vol de retour via Madrid.

Nuit dans l'avion.

Jour 15 : jeudi 11 avril 2024 Madrid - Genève

Arrivée en fin d'après-midi sur les bords du Léman.

PRIX ET PRESTATIONS

Circuit par personne	CHF 13'600.-
Supplément chambre individuelle	CHF 1'750.-
Supplément classe Affaires	sur demande

Sur la base d'un groupe de 8 à 16 personnes en chambre double.

Prestations incluses

- Les vols internationaux Genève – Mexico City – Genève sur Iberia en classe économique, toutes taxes incluses
- Les vols nationaux Mexico - Mazatlan – Mexico sur Volaris en classe économique, toutes taxes incluses
- Tous les transports en bus adapté à la taille du groupe
- Les services d'un guide local francophone durant tout le circuit
- L'accompagnement par Claude Nicollier (ou accompagnateur/trice de remplacement en cas d'événement imprévu)
- L'accompagnement par un tour leader au départ de Genève
- Le logement en chambre double ou twin dans les hôtels mentionnés ou similaires avec petit déjeuner :

- Mexico City : Zocalo Central :	Deluxe Room
- Morelia : Hôtel de la Soledad :	Superior Room
- Guanajuato : Hôtel Edelmira :	Deluxe Room
- San Miguel de Allende : Hôtel Matilda :	Deluxe Room
- Queretaro : Doña Urraca :	Junior Suite
- Mazatlan : City Express Plus :	Standard Room
- Les repas durant le voyage (sauf quatre diners laissés libres, et hors boissons)
- Toutes les visites et excursions mentionnées, y compris les droits d'entrée pour les sites et monuments
- Une documentation de voyage

Non inclus

- Les boissons et quatre repas du soir
- Les pourboires aux guides et chauffeurs
- La pré réservation des sièges sur les vols
- L'assurance annulation & assistance obligatoire



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
 Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
 CH - 1204 Genève